


# Les droits des usagers : comment les respecter et les promouvoir ?



Appréhender de nouveaux outils et développer des pratiques innovantes garantissant au quotidien le respect des droits des personnes accompagnées.

Programme mis à jour le 01/06/26

INTRA

 **Durée : 2 jours, 14 heures**

## Objectifs pédagogiques

- Identifier l'évolution des droits reconnus aux usagers.
- Cerner la responsabilité des professionnels en jeu dans leur pratique quotidienne.
- Développer des pratiques respectueuses des droits et libertés des résidents ou bénéficiaires.
- Favoriser une réflexion éthique opérationnelle au sein des équipes.
- Coconstruction d'une charte des droits et libertés des usagers.

## Public

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées et/ou en situation de handicap.

*Aucun prérequis.*

Cette formation répond aux exigences de :

Critère impératif HAS  
Liberté d'aller et venir  
Dignité  
Croyances  
Droits et libertés

## Module 1 - Approche réglementaire et éthique des droits

- Droits, acteurs et enjeux : de quoi parle-t-on ?
- Le cadre législatif et les outils au service des droits.
- Liberté, sécurité et droit au risque : un équilibre permanent.
- L'utilisateur, acteur et partenaire de sa prise en charge.
- Faire face aux dilemmes éthiques et cultiver une éthique relationnelle.

## Module 2 - Zoom sur les bonnes pratiques professionnelles respectueuses des droits et libertés des usagers

- Les droits fondamentaux qui innervent tout accompagnement (bien-être, dignité, intimité).
- Le droit à l'information et au consentement.
- Confidentialité, secret professionnel et obligations de signalement.
- Le droit de ne pas souffrir et le droit à une fin de vie digne.
- Mise en œuvre de ces droits en pratique, vers une charte des droits et libertés coconstruite par l'équipe.

Droits, dignité et singularité